

Appendix (X.)
26th Feby. great many Travellers pass through that Road. I consider it very necessary to have a Bridge over this River for the accommodation of Travellers, but I cannot say what it would cost, as I am not acquainted with the site. From what I know of the River, I think the sum of £500 asked for by the Petitioners, would be little enough.

Read the Petition of divers Citizens and Proprietors of the Counties of Montreal and Terrebonne.

Ovide Turgeon, Esquire, Member of the House, was called, and examined as follows:

The Road mentioned in this Petition is the Outlet from several Parishes to Market, such as Terrebonne, Ste. Thérèse de Blainville, Ste. Rose, St. Vincent de Paul, St. François de Sales, St. Martin and the Sault. On this Road there is a Marsh of about 60 arpents in length, which was formerly bridged or logged by the Inhabitants, but the bridging is going to ruin. Owing to the great number of people who pass that way, the burthen of keeping up that Road is considerably increased. The Road begins a league above the Church of St. Vincent de Paul. The Upper part of the Parish of the River des Prairies, and the Parish of Ste. Anne, also pass through that Road.

Saturday, 26th January, 1833.

In Committee on Roads and Public Improvements.

PRESENT: Messrs. *Stuart, Déligny, Archambeault, Bureau, Blanchard, Larue, Dionne, Davis* and *Goodhue*.

Mr. STUART in the Chair.

Read the Petition of divers Inhabitants of the Seigniories of Foucault, Noyan, Sabrevois and their vicinity.

Ralph Taylor, Esquire, was called, and examined as follows:

The erection of the Bridge in question would be of very considerable advantage to the Inhabitants on the South side of South River, in enabling them to bring their produce to the Market of Montreal. I do not consider that it is appertaining to the general line of communication of this Province. They now pass by Henryville, making an increase of distance of four or five miles. With the exception of a Bridge at Jenny's Island, which is expensive and now going into decay, the Road is good. The site of the proposed Bridge is about three miles from the mouth of South River, and would connect the Road on either side thereof. The length of the Bridge is increased by the low marshy character of the land on either side of this site. Besides facilitating to the persons inhabiting the South side of South River, their communication with the Montreal Market, it would be of very particular convenience to the Inhabitants, generally, of that section of the Country.

de Voyageurs qui passent par ce Chemin. Je conçois qu'il est très-nécessaire d'avoir un pont sur cette rivière pour la commodité des Voyageurs, mais je ne puis en dire le coût, ne connaissant pas le site. D'après ce que je connais de la Rivière, je crois que la somme de £500 demandée par les Pétitionnaires ne serait que modique.

Lu la Pétition de divers Citoyens et Propriétaires des Comtés de Montréal et de Terrebonne.

Ovide Turgeon, Ecuyer, Membre de la Chambre, a été appelé et examiné, comme suit:

Le Chemin mentionné dans cette Requête est le Chemin de sortie de plusieurs Paroisses pour aller au Marché, telles que Terrebonne, Ste. Thérèse de Blainville, Ste. Rose, St. Vincent de Paul, St. François de Sales, St. Martin et le Sault. Il y a dans ce Chemin une Savanne d'environ 60 arpents de longueur qui a été anciennement pontée par les Habitans, mais dont le pontage s'en va en ruine. Par le grand nombre de personnes qui passent par ce Chemin la charge en est grandement augmentée. Le Chemin prend à une lieue au-dessus de l'Eglise de St. Vincent de Paul. Le haut de la Paroisse de la Rivière des Prairies et la Paroisse de Ste. Anne passent aussi par ce Chemin.

Samedi, 26 Janvier 1833.

En Comité sur les Chemins et les Améliorations Publiques.

PRESENS:—MM. *Stuart, Déligny, Archambeault, Bureau, Blanchard, Larue, Dionne, Davis* et *Goodhue*.

M. STUART au Fauteuil.

Lue la Pétition de divers Habitans des Seigneuries de Foucault, Noyan, Sabrevois et leurs environs.

Ralph Taylor, Ecuyer, a été appelé, et examiné comme suit:

La construction du Pont dont il s'agit serait d'un avantage considérable pour les Habitans qui sont établis au Sud de la Rivière du Sud, en les mettant en état d'apporter leurs denrées sur les Marchés de Montréal. Je ne crois pas qu'il appartienne à la ligne générale de communication de cette Province. Il faut passer actuellement par Henryville, ce qui allonge le Chemin de quatre ou cinq milles. A l'exception du Pont de l'Île Jenny, qui tombe maintenant en ruine, et dont l'entretien est très-dispendieux, le Chemin est bon. Le site sur lequel on se propose de bâtir le Pont, est à environ une lieue de l'embouchure de la Rivière du Sud, et il joindrait le Chemin de l'un et l'autre côté de la Rivière. La longueur du Pont sera augmentée, à cause de la nature du terrain qui est bas et marécageux de l'un et de l'autre côté de ce site. Indépendamment des facilités qu'il offrirait aux habitans qui sont établis sur le côté Sud de la Rivière du Sud, pour arriver au Marché de Montréal, ce Pont serait d'une utilité particulière pour tous les habitans de cette partie du pays en général.

Théophile

Théophile

Appendice (X.)
26 Fevr.